

L'autographe, destinée au pape, ne contenait pas un seul mot sur le litige. Le premier consul entretenait Pie VII des affaires religieuses de l'Allemagne, du concordat italien, du clergé et des séminaires de France ; il lui recommandait le cardinal Caselli et sa propre sœur, la princesse Borghèse : « Je prie Votre Sainteté d'avoir quelque bonté pour M^{me} Paulette et de lui donner quelquefois des conseils ». T. IX, *Correspondance de Napoléon*.

(10) Lettre de Fesch au citoyen premier consul du 15 pluviôse an XII, dimanche 5 février 1804.

(11) Notes de Fesch et de Consalvi, échangées entre eux le 10 mars 1804.

(12) Nous regrettons de ne pas citer *in extenso*, ou du moins dans ses principales parties, le long rapport du comte Cassini ; la question de la faculté de la Russie de réclamer un sujet qui lui appartenait, sinon par la naissance, du moins par la liberté d'option, y est traitée avec une ampleur et une lucidité qui ne laissent aucun argument en souffrance. L'émigré, pour s'affranchir des persécutions qui l'attendent, échapper à cet effroi de ne trouver nulle part un asile et de la sécurité, peut en appeler à une nation étrangère et se réfugier sous la protection de son gouvernement et de ses lois. Il n'y a pour lui nulle obligation de profiter de la permission de rentrer qui lui est offerte, s'il a rencontré ailleurs, hors des frontières natales, la sûreté qui lui avait été ravie jusque-là. Quel crime l'accusation reproche-t-elle au prisonnier ? A peine connu, pauvre, sans influence, ne disposant que d'une pension modique, il n'a jamais été en état de fomenter des troubles dans l'intérieur de la France ; il est demeuré étranger à toute conspiration. Le droit public s'oppose à son extradition et toutes les vraisemblances plaident en faveur de son innocence. La Russie cependant n'entend pas soustraire un coupable au châtiment qu'il a mérité ; que Vernègues soit convaincu des attentats dont on le soupçonne et qu'alors le pape prononce la peine et se charge de l'exécution ; mais que l'on abandonne ce manque de franchise et de sincérité, employé jusqu'ici, et que le représentant de l'empereur ne continue pas à être tenu à l'écart de ce qui se prépare. La lumière et la justice, voilà ce qu'on demande. Un tel langage méritait de fixer l'attention.

